

Avis de constitution

SOCIETE « ADVICE IVORY GROUP. LOYALTY AND EXPERTISE »

Siège DALOA TAZIBOUO PLATEAU, Lot 1016, llot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADVICE IVORY GROUP. LOYALTY AND EXPERTISE »

Objet : Conseil et assistance agricole,
Innovation et vulgarisation agricole,
Suivi et évaluation,
Etude d'impact environnementale et sociale,
Formations et réunions,
Stratégie et développement,
Montage de projet,
Gestion d'exploitation élevage,
Comptabilité et finance,
Commerce de produit phytosanitaire,
Commerce de produit agricole,
Transport de produit agricole,
Toutes activités relatives à l'agriculture.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social DALOA TAZIBOUO PLATEAU, Lot 1016, Ilot 86

Dirigeant(s) M KONE OUELEKOUME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAL-2024-B12-604 du 07/05/2024 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

